**Compte rendu du comité de pilotage du vendredi 27 décembre 2019**

Chez Kader

**Ordre du jour :**

1. **Problème du capitaine du bateau.**
2. **Problème de la gestion financière.**
3. **Installation définitive du comité de gestion de la maison commune et élection du bureau.**
4. **Convention entre le comité de pilotage, le GIE et le comité de gestion de la maison commune.**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Kader** présente 2 nouvelles femmes participant au comité de pilotage, dont une est Badienou gokh (assistante médicale, accompagnatrice de santé). L a seconde est relais médical.

Le projet dans ses débuts a bien marché. A la demande de l’équipage, pour soulager leur travail, nous avons acheté une seconde pirogue qui aurait dû améliorer les recettes. Malheureusement ça n’a pas été le cas et des pannes de moteur ont compliqué les choses. Cela a marqué un coup d’arrêt dans les sorties de pêche. Le moteur a été réparé et les bateaux sont en arrêt technique pour colmatage et peinture. C’est un arrêt de 2 semaines.

Il faut maintenant faire une autre réunion portant sur le statut du capitaine pour repréciser et recadrer son rôle et repartir sur des bonnes bases.

**Mme SARR** précise qu’Il faut respecter les instances et les textes. Les décisions doivent venir du comité et non d’une seule personne. Il faut aussi que les comités de gestion de chaque activité prenne t l’habitude de se réunir pour faire le point sur leurs activités et régler les problèmes et ensuite en rendent compte au comité de pilotage. Un schéma a été proposé pour définir les relations entre les différentes instances.

Tout le monde a remarqué l’absence du capitaine aux 2 comités de pilotage. Il doit faire partie du comité de pilotage et doit répondre à toutes les réunions.

Il faut que le GIE fasse le point sur les cartes des membres une bonne fois pour toutes.

Le problème financier est primordial, il faut absolument le régler et l’éclaircir au plus vite. On ne peut pas avancer sans savoir exactement combien nous avons en caisse.

Aminata et Kader sont ordonnateurs des dépenses et doivent être au courant de tout sur le plan financier. Ils doivent pouvoir à tout moment rendre compte de la situation des finances.

Il faut qu’à chaque réunion du GIE, du comité de pilotage et des comités de gestion un compte rendu soit établi et mis en archive. Ces comptes rendus ne doivent pas être diffusés aux personnes extérieures à ces instances. Ces comptes rendus doivent être faits par quelqu’un du quartier membre de l’instance en question.

Nous constatons que nous n’arrivons pas à épuiser tous les points à l’ordre du jour à chaque réunion car nous commençons toujours avec beaucoup de retard. La majorité demande à ce que les participants arrivent à l’heure.

**Monsieur Le Préfet** propose qu’un modérateur soit désigné à chaque réunion pour faire préciser l’heure de la fin de la réunion et déterminer le temps accordé à chaque point à l’ordre du jour.

Il propose aussi qu’un tableau de bord soit établi pour chaque activité suivi d’une évaluation périodique.

**Kader** donne des informations concernant la maison commune : Le Maire a accepté de financer la formation alphabétisation. Nous pouvons la mettre en place rapidement.

Le chéque d’Eiffage a été versé à Global entreprise. Les travaux ont été retardés à cause de la fête de samedi 28 suite à la coupe de foot ball gagnée par le quartier, mais ils commenceront lundi 30 décembre.

Le comité de gestion de la maison commune est formé mais n’a pas été installé officiellement par le comité de pilotage. Il doit se réunir pour s’organiser.

La convention sera signée plus tard. Il faut à présent organiser un comité de gestion pour la pêche, pour la transformation du poisson, pour les finances etc. ……

Sur les 4 points à l’ordre du jour, 1 seul a été traité.